



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 octobre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 octobre 2005

**Projet de Rénovation Urbaine : Ecole Ernest Pérochon -
Aménagement des locaux pour reloger les deux circonscriptions de
l'Education Nationale - Demande de cofinancement**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Les deux circonscriptions de l'Education Nationale (Niort Sud et Niort Ouest) sont logées actuellement dans le quartier du Clou Bouchet. Elles occupent deux logements situés 2, rue Jacques Daguerre et loués par la Ville à l'OPAC Sud Deux Sèvres.

L'exiguïté de ces locaux ainsi que leur agencement inapproprié ont conduit l'Inspection Académique à rechercher une solution qui pourrait satisfaire des besoins en évolution. Après avoir sollicité la Ville de NIORT et travaillé de concert sur une réponse à apporter à cette question de plus en plus prégnante, l'hypothèse d'une relocalisation dans les locaux de l'école Ernest Pérochon a été étudiée.

Au niveau du 1^{er} étage de l'école élémentaire, la réorganisation des salles de classes et une nouvelle gestion des espaces ménageant les accès d'une partie à l'autre du bâtiment, ont permis de rendre disponible des surfaces intéressantes. Ces surfaces pourront être attribuées aux services de l'Education Nationale et devenir des lieux de ressources pédagogiques et administratives pour les deux circonscriptions.

Déjà le groupe scolaire Pérochon a bénéficié au cours des deux dernières années de travaux d'aménagement et de restructuration aidés par l'Etat et le Conseil Général, notamment en ce qui concerne le restaurant scolaire. En effet, la valorisation de cet établissement dans un quartier sensible est l'un des enjeux forts de la rénovation urbaine conduite sur Tour Chabot-Gavacherie. Introduire de nouvelles fonctions participe aussi à son ouverture sur l'extérieur et accompagne la recherche de mixité y compris mixité sociale souhaitée sur le quartier.

Ces différentes mesures viennent de plus conforter le dispositif de réussite scolaire auquel a souscrit la Ville de NIORT et qui bénéficiera aux enfants et adolescents en difficulté sur le quartier.

Les travaux d'aménagement sont estimés à environ 100 000€ TTC soit 83 612€ HT. Les financements de l'Etat au travers du dispositif Contrat de Ville seront sollicités à hauteur de 50% du montant HT.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à :

- solliciter auprès de l'Etat les cofinancements mentionnés ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS